

003	Préface
004	Autorités communales
012	Administration municipale
015	Dicastère aménagement, constructions et infrastructures
015	Aménagement
016	Infrastructures
018	Urbanisme & environnement
020	Projet des Grands Esserts
025	Routes et espaces verts
028	Traitement des déchets
031	Dicastère cohésion sociale
031	Culture & Manifestations
034	Fonds de décoration
035	Information & communication
036	Petite enfance
039	Accueil familial
040	Écoles
041	Restaurants scolaires
042	Jeunesse
044	Activités sociales
046	Sortie des aînés
047	Aide humanitaire
048	Fondation communale pour le logement de personnes âgées — Les Rasses
051	Dicastère finances, sécurité et administration
053	Finances
056	Ressources humaines
057	Police municipale
060	Compagnie des sapeurs-pompiers
062	Protection civile
064	Fondation immobilière de la ville de Veyrier — FIVV

PRÉFACE 003

Chères habitantes et chers habitants de la commune de Veyrier,

Trois événements majeurs ont marqué 2022, à savoir: le premier coup de pioche aux Grands Esserts, en février, l'achèvement dans l'été de la nouvelle salle communale, inaugurée fin novembre, et la validation du plan directeur communal par le Conseil municipal en décembre.

Ceux-ci ne doivent toutefois pas occulter les nombreux projets qui ont été mis en place, tels que le nouveau concept de collecte des encombrants, la mise en zones 20 et 30 km/h des chemins des Marais et Sous-Balme, la création d'une zone « macaron » sur tout le territoire communal.

Pour le surplus de nombreux dossiers ont été initiés tels que la réfection de la toiture de l'école de Bois-Gourmand, la mise en conformité et l'agrandissement de la caserne des pompiers, la sécurisation et l'amélioration des vestiaires de football de Grand-Salève ou le réaménagement du périmètre de l'ancienne salle communale. Ces différents projets devraient être finalisés entre fin 2023 et fin 2025. À ceux-ci s'ajoute évidemment le dossier des Grands Esserts qui mobilise fortement l'administration communale, notamment pour la création des espaces publics et la construction de l'école.

Si la fin du COVID a permis un retour à la normale du fonctionnement de l'administration, le conflit en Ukraine a engendré de nombreux retards au niveau des chantiers compte tenu des difficultés d'approvisionnement en matières premières et objets manufacturés. Il a également permis de « mettre en lumière » la dépendance énergétique de notre pays et la nécessité pour la commune de prendre, sans tarder, les mesures appropriées.

Toutes ces activités ne peuvent être conduites à bien qu'avec des financements suffisants dans un contexte économique favorable et prédictible. Mais l'élaboration du budget ressemble à l'observation d'un tableau de Turner, où l'on essaye de deviner le trois-mâts derrière les voiles de nuages ou de brume rendus encore plus impénétrables par la diffusion de la lumière. Cette absence de vision claire sur les entrées fiscales appelle la prudence. Mais en 2022, les comptes ont été clôturés, encore une fois, sur un bonus non négligeable, conséquence du rattrapage des impôts des années précédentes et d'une bonne maîtrise des charges. Ce résultat est la cerise sur le gâteau d'une année riche en événements.

Au nom du Conseil administratif, je remercie chaleureusement le Conseil municipal et ses deux présidents ainsi que tous les membres de l'administration communale pour leur engagement et le soin qu'ils apportent à l'exécution de leurs tâches.

Le Conseil administratif Christian Robert, Maire Aline Tagliabue, Vice-présidente Jean-Marie Martin, Membre

Conseil Administratif 2022

M. Christian Robert

Mme Aline Tagliabue CONSEILLÈRE ADMINISTRATIVE, VICE-PRÉSIDENTE

M. Jean-Marie Martin CONSEILLER ADMINISTRATIF, MEMBRE

Conseil administratif



Christian Robert Maire

SUPPLÉANTE: MME ALINE TAGLIABUE

PLR Veyrier

Élu au Conseil administratif le 1^{er} juin 2020

Conseiller municipal de 2011 à 2020

DICASTÈRES



Aménagement, Constructions et Infrastructures

Aménagement du territoire

Constructions et autorisations de construire

Plan directeur communal (PDCom)

Routes et espaces verts

Gestion des déchets

REPRÉSENTATION CA



Commission d'aménagement du territoire et environnement

Sous-commission de la parcelle 5209

Commission des constructions

Commission ad hoc du Plan directeur communal (PDCom)

Membre de l'Association ForêtGenève (Association genevoise des propriétaires forestiers)

Conseil administratif

Aline Tagliabue Vice-présidente

SUPPLÉANT: M. JEAN-MARIE MARTIN

Veyrier-Ensemble

Élue au Conseil administratif le 21 août 2019

Conseillère municipale de 2015 à 2019



Social, Culture et Promotion environnementale Petite enfance Écoles Social et sports Culture et manifestations Transports publics Promotion environnementale Information*

REPRÉSENTATION CA

•—

Commission des affaires sociales, sociétés et promotion environnementale

Commission d'information*

Membre de la Fondation communale pour le logement de personnes âgées Les Rasses

Membre du comité de l'Association Pitchoun

Membre du Conseil de la Fondation de l'Espace de Vie Enfantine de la Cigogne

Membre du comité du Centre de Loisirs de Veyrier (CLV)

Présidente du Fonds de décoration

^{*} Ce domaine est géré de façon commune mais sous la responsabilité d'une seule personne pour la commission, les intervenants extérieurs et pour l'État.

Conseil administratif

Jean-Marie Martin Membre

SUPPLÉANT: M. CHRISTIAN ROBERT

Le Centre Veyrier

Élu au Conseil administratif le 1^{er} juin 2020

Conseiller municipal de 2015 à 2020

PRÉSIDENT EN 2019-2020



Finances, Sécurité et Administration Administration communale Finances Police municipale Sécurité (Pompiers) Promotion économique Parkings Grands Esserts*

REPRÉSENTATION CA



Commission des finances, sécurité et administration

Commission des Grands Esserts*

Fondation immobilière de la ville de Veyrier (FIVV)

Membre de l'Assemblée du Groupement local de Coopération Transfrontalière pour l'exploitation du Téléphérique du Salève (GLCT)

ORPC Salève (Protection civile)

^{*} Ce domaine est géré de façon commune mais sous la responsabilité d'une seule personne pour la commission, les intervenants extérieurs et pour l'État.

Conseil municipal 2022





M. Charles Hutzli **PRÉSIDENT**

M. Alain Pautex **VICE-PRÉSIDENT**

Mme Anne Batardon SECRÉTAIRE

M. Jean-Michel Baldin VICE-SECRÉTAIRE

Mme Marielena Gautrot
MEMBRE

Mme Marie-Lourdes Desardouin MEMBRE

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX *



M. Jean-Michel Baldin			
Mme Mélina Barras Cave			199
M. Florian Barro			
Mme Anne Batardon			
M. Laurent Bernheim			193
Mme Maude Bessat	Hally		
Mme Gilberte Bisson			
Mme Marianne Cherbuliez			
Mme Marie-Lourdes Desardouin			
M. Olivier Duc			
M. Jean-Louis Gämperle			125
Mme Marielena Gautrot			
M. Charles Hutzli	3		
M. Joël Jousson			
M. Sinan Kapanci		150 110	
M. Serge Luisier			
Mme Claude-France Matthey			
Mme Florianne Maye			
M. Yves Mesot			
M. Yves Monnat			
M. Max Müller			
M. Alain Pautex			
M. Fabrice Schoch	<u>.</u>		

* Démissions en 2022 :

M. Serge Zanicoli
M. Cédric Zufferey

02.02.2022 – Jacques Charles, remplacé par Fabrice Schoch, assermenté le 14.06.2022 09.03.2022 – Xavier Treyvaud, remplacé par Yves Mesot, assermenté le 10.05.2022 30.09.2022 – Bernard Pinget, remplacé par Gilberte Bisson, assermentée le 11.10.1022

COMMISSIONS MUNICIPALES



AFFAIRES SOCIALES, SOCIÉTÉS ET PROMOTION ENVIRONNEMENTALE | ALINE TAGLIABUE

Présidente	Mme Marianne Cherbuliez
Vice-présidente	Mme Mélina Barras Cave
Rapporteur	M. Jean-Michel Baldin
Vice-rapporteur	M. Yves Mesot

Membres

Mmes Anne Batardon, Florianne Maye MM. Jean-Louis Gämperle, Serge Luisier, Yves Monnat, Cédric Zufferey

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT | CHRISTIAN ROBERT

Présidente	Mme Anne Batardon
Vice-président	M. Serge Zanicoli
Rapporteur	M. Charles Hutzli
Vice-rapporteur	M. Yves Mesot

Membres

Mmes Mélina Barras Cave, Gilberte Bisson, Marielena Gautrot MM. Olivier Duc, Alain Pautex, Fabrice Shoch

CONSTRUCTIONS | CHRISTIAN ROBERT

Président	M. Jean-Michel Baldiı	
Vice-présidente	Mme Gilberte Bisson	
Rapporteur	M. Florian Barro	
Vice-rapporteuse	Mme Claude-France Matthey	

Membres

MM. Charles Hutzli, Joël Jousson, Sinan Kapanci, Serge Luisier, Alain Pautex, Cédric Zufferey

FINANCES, SÉCURITÉ ET ADMINISTRATION | JEAN-MARIE MARTIN

Président	M. Olivier Duc
Vice-présidente	Mme Marianne Cherbuliez
Rapporteur	M. Jean-Louis Gämperle
Vice-rapporteur	M. Sinan Kapanci

Membres

Mme Maude Bessat MM. Yves Mesot, Yves Monnat, Max Müller, Fabrice Schoch, Cédric Zufferey

COMMISSIONS MUNICIPALES



GRANDS ESSERTS JEAN-MARIE MARTIN		
M. Joël Jousson		
M. Serge Zanicoli		
M. Laurent Bernheim		
M. Florian Barro		
rielena Gautrot, Sinan Kapanci, Max Müller		

INFORMATION ALINE TAGLIABUE		
Mme Gilberte Bisson		
Mme Marielena Gautrot		
M. Serge Luisier		
Mme Florianne Maye		

AD HOC DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL | CHRISTIAN ROBERT Président M. Charles Hutzli Vice-présidente Mme Maude Bessat Rapporteur M. Joël Jousson Vice-rapporteur M. Laurent Bernheim Membres Mme Marielena Gautrot MM. Max Müller, Alain Pautex, Serge Zanicoli, Cédric Zufferey

Activités du Conseil

Durant l'année 2022, le Conseil administratif a continué de siéger toutes les semaines le lundi après-midi à la mairie avec la secrétaire générale. Il a procédé au fil des mois à de nombreuses auditions de partenaires privés ou publics ainsi que de représentants de sociétés locales.

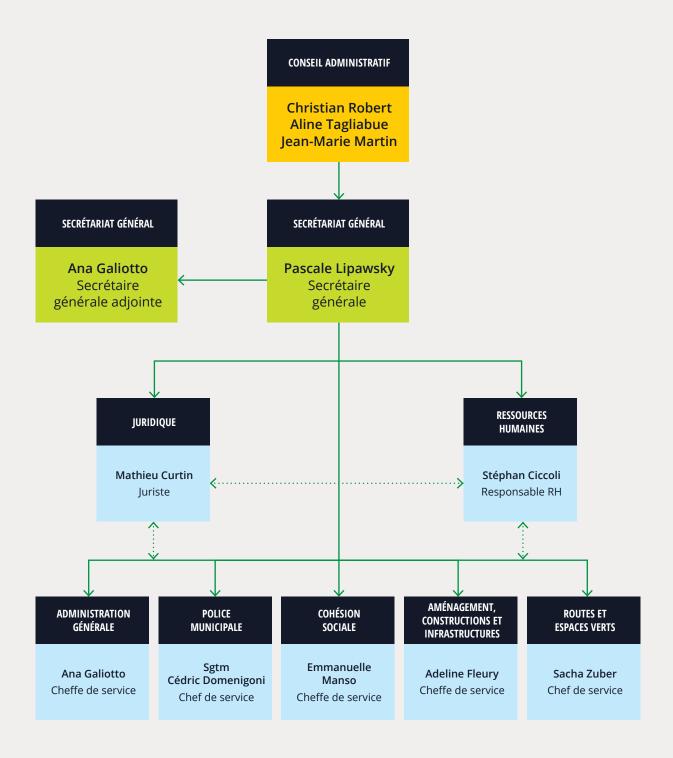
Durant cette même période, le Conseil municipal s'est réuni à 9 reprises, le bureau tenant séance la semaine précédente. Les commissions quant à elles se sont réunies 42 fois.

012 ADMINISTRATION MUNICIPALE

Administration municipale 2022

ADMINISTRATION MUNICIPALE 013

Organigramme





Dicastère aménagement, constructions et infrastructures

Aménagement

Containers vestiaires de football – Grand-Salève

Le FC Veyrier Sports occupait jusqu'ici les vestiaires situés dans l'abri de protection civil situés sous l'école de Grand-Salève. Suite à différents contrôles de sécurité, il a été évalué que ces locaux, utilisés régulièrement par des enfants, ne répondaient pas aux exigences légales en la matière. Ainsi, plusieurs travaux de rénovation sont à prévoir dont la création d'une sortie de secours et l'isolation thermique des surfaces.

Le Conseil administratif, après avoir pris connaissance de cette situation non conforme au droit et aux exigences de sécurité, a décidé de déplacer les vestiaires dans une structure provisoire avant le début des travaux de rénovation. Ce transfert a permis d'assurer immédiatement la sécurité des équipes du FC Veyrier-Sports.

Le service Aménagement, constructions et infrastructures travaille activement sur le projet de rénovation de ces vestiaires afin d'offrir aux sportifs veyrites un espace conforme et sécurisé pour leurs activités.



Infrastructures

Périmètre de l'ancienne salle communale

Dès le lancement des études pour la 2^{ème} étape de l'aménagement du périmètre Grand-Salève (espace sportif avec la piscine et le fitness, espace culturel incluant la nouvelle salle communale et les salles d'exposition et de sociétés), l'existence de l'ancienne salle communale a été remise en question.

Dès lors, de 2014 à 2017, plusieurs études de faisabilité sur le potentiel de développement des parcelles n° 4845 (jaune – villa Prins), n° 2458 (orange – ancien garage / station-service) et n° 2457 (rouge – Salle communale) ont été menées. Ces études ont démontré que ces trois parcelles réunies offraient un potentiel intéressant de développement de surface brute de plancher. Néanmoins, seule la parcelle 2457 (rouge) était propriété de la commune.

Afin de maîtriser le développement de l'entièreté du périmètre, la commune a acquis, en 2014, la parcelle n°2458 (orange) puis en 2015, la parcelle n°4845 (jaune).

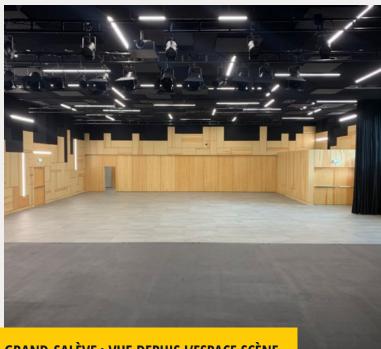
Fin 2022, un concours de mandats d'études parallèles à deux degrés en procédure ouverte est initié dans le but de désigner un bureau d'architecte pour étudier le développement du périmètre. Le lauréat sera connu durant l'été 2023.

Le programme du concours propose le développement de logements et d'activités commerciales dans le périmètre violet (voir ci-dessous), dans le périmètre bleu, des locaux associatifs et politiques ainsi qu'une bibliothèque communale mais également le réaménagement des espaces extérieurs dans le but d'offrir aux habitants de Veyrier un nouveau lieu de vie, de rencontre et de passage









SALLE GRAND-SALÈVE : VUE DEPUIS L'ESPACE SCÈNE

Périmètre Grand-Salève - 2ème étape

L'ouverture du chantier de la deuxième étape d'aménagement du périmètre Grand-Salève a eu lieu le 16 avril 2014.

Fin 2018, l'espace sportif (piscine et fitness) ainsi qu'une partie de l'espace culturel (nouvelle salle de la mansarde, locaux des sociétés, cuisine et salle de la fanfare (partielle)) ont été mis à disposition de leurs locataires.

En revanche, les travaux de l'espace «festif» (salle communale, foyer et buvette) ont été arrêtés courant 2018 à la suite à d'un recours sur une procédure de marchés publics. Cette interruption a été prolongée en 2020 par l'épidémie de Covid19. Cette interruption a toutefois eu des côtés positifs. Elle a permis d'analyser le projet initial de la salle communale, de l'optimiser, de le simplifier mais également d'y apporter des améliorations.

Ce n'est qu'à l'automne 2021, que les travaux de finitions de la salle de la fanfare, du foyer, de la buvette et de la grande salle ont pu reprendre mais le chantier a très vite été ralenti à la suite de la pénurie mondiale de matériaux touchant le marché de la construction en début 2022. Les délais de livraisons des panneaux bois du revêtement des murs sont passés de 3 semaines à 8 semaines alors que pour la cloison mobile, les délais de livraison ont été reportés de plus de 2 mois.

Malgré la hausse des prix du marché de la construction, les travaux de finitions de ce magnifique espace se sont terminés fin octobre 2022 dans le respect des crédits votés.

Près de 9 ans après l'ouverture du chantier et après avoir dû faire face à de nombreux aléas, le cœur de l'espace communal s'est mis à battre le 26 novembre 2022, lors de l'inauguration de la salle Grand-Salève.

Urbanisme & environnement

Plan directeur communal

Initiée en 2017, la révision du plan directeur communal (PDCom) a été finalisée le 15 novembre 2022, lors de son adoption par le Conseil municipal. L'élaboration de ce document de planification a été de longue haleine notamment en raison du moratoire sur le développement de la zone 5, du changement de législature et de la Covid 19 venus perturber le processus de préparation. Le Conseil administratif est heureux d'avoir pu mettre un point final à ce document qui fixe les orientations de la commune en matière d'aménagement du territoire pour les dix à quinze prochaines années.

Les législations fédérales et cantonales laissent peu de marge de manœuvre aux Communes pour aménager leur territoire. Le PDCom est toutefois un document contractuel permettant d'arrêter une stratégie territoriale coordonnée avec le canton. Il représente également l'opportunité de réfléchir à une échelle intercommunale, en coordination avec le canton et l'agglomération, sur certaines problématiques dépassant les frontières administratives, notamment la mobilité et le trafic pendulaire ou l'approvisionnement en énergie. Il présente ainsi la vision politique des autorités communales sur le développement de Veyrier. Il propose un état des lieux du territoire veyrite et identifie les enjeux de développement. La réponse donnée aux enjeux identifiés dans le diagnostic est synthétisée au sein de quatre orientations stratégiques, à savoir:

- une cohésion urbanistique et sociale;
- une pérennité du patrimoine naturel et bâti;
- des mobilités cohérentes avec celles développées sur le canton et
- une intercommunalité dans les projets.

Ces orientations sont déclinées au sein de territoires et de projets spécifiques et des mesures de mise en œuvre sont organisées au sein d'un programme opérationnel.

Plus particulièrement, le PDCom offre un cadre pour l'accueil des nouveaux logements et emplois nécessaires, tout en renforçant la cohérence urbanistique et sociale et en préservant la qualité de vie, le paysage et la biodiversité de la commune.

Dans ce cadre, un accent particulier a été mis sur la zone 5 sujette à une densification rapide depuis l'entrée en force des dispositions relatives à l'augmentation des rapports de surface de la zone villa en janvier 2013. Depuis lors, Veyrier a accueilli quelques 500 nouveaux logements en zone 5 sans aucune prévisibilité. Ce type de développement initié par des privés ne permet pas aux autorités communales d'anticiper et de pouvoir s'assurer d'une adéquation entre la production de nouveaux logements et la mise à disposition des écoles, crèches et autres équipements publics. Par ailleurs, la somme de ces développements individuels, à la parcelle, engendre une modification substantielle au sein du tissu bâti, alors même que le cadre légal visait à préserver le caractère et l'harmonie des quartiers. Dans ce contexte, le Conseil administratif s'est engagé, à travers le PDCom, à donner un cadre à la densification de la zone 5, afin d'assurer à terme la cohérence du tissu résidentielle et préserver le paysage et le patrimoine naturel qui font la qualité de Veyrier.



Autorisation de construire

En 2022, 72 requêtes en autorisation de construire ont été analysées et 116 préavis ont été émis, soit :

Demandes de compléments ou de modification de projet	
Préavis favorables sans observation	47
Préavis favorables avec conditions	36
Préavis favorable avec souhaits	4
Préavis défavorables dont 3 sur un même dossier et sur un autre	8 3 2

Projet des Grands Esserts

Avancement du projet

Après un début d'année 2022 consacré à la suite des coordinations en vue, notamment du démarrage des premiers chantiers, le projet des Grands Esserts est entré dans le vif du sujet.

Les chantiers « Cour de Vessy » et « Messicole » ont démarré en automne 2022 avec leurs installations de chantier, les travaux de terrassement, de blindage et de stabilisation des talus, ainsi que la déviation de collecteurs existants sur le futur chemin des Grands Esserts.

Les autorisations de construire pour les routes de Vessy et de Veyrier ont été délivrées en 2022. Les travaux de la route de Vessy ont débuté début janvier 2023.

Le stockage des terres a été autorisé de manière provisoire sur une partie de l'emprise du PLQ des Cirses, afin de permettre de gérer de manière responsable et environnementale l'ensemble des matériaux terreux (terre végétale, sous-couche arable et déblais) provenant des premiers chantiers. Ces stockages sur le site permettent de limiter les trajets d'engins de chantier et d'éviter des mises en décharge inutiles.

Le plan localisé de quartier (PLQ) des Cirses a été adopté par le Conseil d'État le 9 novembre 2022 ; il a fait l'objet d'un recours.

La planification financière des dépenses communales ainsi que des financements et des contributions du projet est affinée au fur et à mesure de l'avancement de ce dernier.

Le site internet dédié aux Grands Esserts a été créé et mis en activité au début du mois de septembre 2022.

Suivre l'avancement du projet en ligne :

GRANDS-ESSERTS.CH







Espaces publics

L'avant-projet des espaces publics communaux a été présenté à la fin du premier semestre 2022 au Conseil administratif et en séance de commission des Grands Esserts.

Une première convention en lien avec le principe de réalisation des espaces publics a été initiée.

La planification des travaux est en cours, les négociations avec les divers services de l'État se poursuivent, afin de définir avec précision des octrois des diverses subventions possibles qui peuvent être accordées par les fonds intercommunaux à ce projet communal.

Projet Chauffage A Distance (CAD)

L'entier du futur quartier des Grands Esserts aura la chance d'être raccordé aux réseaux structurants des SIG – CAD Rive Gauche. Ceci permettra d'éviter l'utilisation d'une chaufferie à pellets et de répondre aux forts enjeux environnementaux. Il est prévu d'atteindre, à terme selon le Plan Directeur de l'énergie 2020-2030, un taux d'énergie renouvelable / non fossile de 80 %.

Exutoire à l'Arve

L'étude du projet et de ses diverses variantes de tracé a été réalisée. Le tracé retenu traverse uniquement des parcelles de l'État, il sera parallèle au collecteur existant vieillissant qui se jette dans l'Arve et le remplacera à terme.

Le dépôt de l'autorisation de construire est prévu pour 2023, ces travaux devront se coordonner avec le chantier de la route de Veyrier.

Concours de l'école

À l'issue du 1^{er} tour du concours, 12 candidats ont été retenus.

Le jury composé de représentants de la Commune ainsi que de professionnels externes, soit un total de 20 personnes, s'est également basé sur le rendu de rapports établis par des spécialistes internes et externes mandatés (expert financier, ingénieur civil, ingénieur civil communal chef de projet, technicien communal, office cantonal des transports, office cantonal de la nature et du paysage, département de l'instruction publique).

Le vainqueur est le projet TRINITY présenté par le bureau d'architecte Esposito + Javet Architectes Associés SA et le bureau d'ingénieur civil Le Collectif Ingénieurs Civils. Tous les projets rendus étaient de grande qualité et le choix final ne fut pas simple.

Afin de primer les lauréats et de remercier toutes les personnes ayant contribué au succès du choix final, un vernissage a été organisé dans la salle de la Mansarde à l'Espace Culturel du Grand Salève, le 17 mai 2022 en présence des autorités communales.

L'exposition publique des 12 projets retenus pour le 2^{ème} tour s'est déroulée du 18 mai au 1^{er} juin 2022.

Le programme des locaux a ainsi pu être affiné suite à de nombreuses séances de travail. Les mandats des ingénieurs et autres spécialistes ont été adjugés afin qu'ils puissent commencer encore en 2022 les études relatives aux équipements techniques du bâtiment.

Le projet a été présenté en commission des Grands Esserts à la fin décembre 2022.





Séance d'information publique

Suite à la votation communale du 28 novembre 2021 qui a annulé la délibération du Conseil municipal de Veyrier du 13 avril 2021 relatif au PLQ des Cirses, tous les acteurs du projet, l'État, les autorités communales et les référendaires se sont réunis à plusieurs reprises pour trouver un accord permettant de répondre aux craintes de ces derniers.

Dans les grandes lignes, l'accord a porté sur une planification contrôlée des étapes de la construction des immeubles. Il a réaffirmé différents points qui figuraient déjà dans l'accord de 2012, dont le fait que 800 logements pourront être construits avant 2030 et que l'autorisation de construire des 400 logements ne pourra être délivrée qu'après 2030. Il s'est également agi de mettre en place un processus d'améliorations continues du projet, de concrétiser la coordination urbanisation et transports et de communiquer plus largement. Enfin les opérateurs se sont engagés à prioriser les Veyrites pour les nouveaux logements construits.

La finalisation de ces négociations a été marquée par une séance d'information publique le 4 mai 2022, sur le site de l'EMS de la Maison de Vessy.

À cette occasion, le public a pu échanger avec les différents acteurs du projet sur des sujets tel que la mobilité, la construction de la nouvelle école, les équipements de chantiers et les suites du référendum. Ces échanges ont été très enrichissants. Les mandataires et représentants de la Commune ont ainsi pu renseigner les habitants et apprécier les sujets qui leurs sont sensibles.







Réseaux Eaux Pluviales (EP) et Eaux Usées (EU)

Les travaux de remplacement des collecteurs collectifs privés eaux pluviales (EP) et eaux usées (EU) de la route de Veyrier 148 ont été effectués avec succès, les travaux d'enrobés et autres finitions seront effectués début 2023.

La campagne de prospection relative au contrôle des raccordements privés dans le quartier du Grand-Donzel a été effectuée. Les études y relatives ainsi que les remise en conformités nécessaires sont planifiées en 2023

Routes et espaces verts

Le service des routes et espaces verts composé de seize collaborateurs, dont un apprenti agent d'exploitation (option voirie), un apprenti AFP paysagiste et un jardinier avec un contrat à durée déterminée, est sous la responsabilité de M. Sacha Zuber. Ce service coordonne et assure des tâches telles que l'entretien des routes, la gestion du cimetière et l'entretien des espaces verts en respectant la charte environnementale écologique mise en place par la commune. Il assure également la mise en place des tentes et autres mobiliers pour toutes les manifestations communales.

Les jobs d'été ont à nouveau connu un franc succès. Douze jeunes ont aidé les collaborateurs durant la période estivale principalement pour l'entretien des espaces verts, la tonte des parcs, l'arrosage, l'entretien des massifs, le nettoyage des nants forestiers et le curage des caniveaux sur l'ensemble des infrastructures communales.

Quelques chiffres et réalisations effectuées par ce Service

La floraison de la commune compte plus de 19'000 fleurs pour massifs et bacs, combinées avec 17'000 bulbes à floraison printanière.

L'ensemble des bulbes de printemps planté en bacs et massifs a été replanté dans les pelouses, parcs et aux abords des routes sur la commune, comme chaque année.

De la prairie annuelle a été semée dans les palettes CFF récupérées à la suite de la manifestation du « Champ des possibles » et disposées sur le parking de la salle communale.

L'érable qui se trouvait dans le périmètre de la mairie, et qui a été transplanté au parc du Grand-Donzel, se développe harmonieusement dans son nouvel environnement. L'emplacement est désormais réservé à l'installation du traditionnel sapin de Noël.

Cette année, le service a effectué des ramassages de sapins de Noël durant trois semaines en porte-à-porte. La totalité des sapins a été broyée et a permis d'obtenir 24 m³ de broyât qui ont pu être dispersés dans les massifs ou aux pieds des haies et 8 m³ apportés au potager en permaculture situé aux berges de Vessy (potager entretenu par les écoles de Veyrier).

Trois « Boîtes à livres » installées au parc du Grand-Donzel, devant le parc de la Mouille et à l'école de Pinchat ont été dessinées par le Service puis réalisées par les Établissements publics pour l'intégration (EPI). Ces abris, pouvant accueillir de nombreux ouvrages, ont été subventionnés par le Fonds de décoration communal.

Dans un souci d'économie d'énergie, le service a réduit drastiquement les décorations de Noël faites sur la commune. Seuls quatre sapins ont été éclairés de 17 h à 23 h à la mairie et les trois écoles.

À deux reprises, la tente de 20 x 40 m a été montée (Fête de la petite enfance et Promotions scolaires au mois de juin et Vogue en septembre) ce qui a demandé un mois de travail à l'ensemble du Service (montage et démontage). Différentes structures ont également été installées tout au long de l'année pour des manifestations telles que : le marché de Noël, le vide-grenier de l'EMS des Châtaigniers, l'Été au verger, la Fête du 1er août.

L'acquisition de deux véhicules électriques a permis au service de remplacer deux véhicules thermiques arrivant en fin de vie.

Les trois-quarts des éclairages du dépôt de la voirie ont été remplacés par des néons LED. Des détecteurs de présence, avec minuterie, équipent désormais les zones de travail intérieures (menuiserie, atelier mécanique, escaliers, *etc.*).



Cimetière

En collaboration avec les EPI, le service a dessiné et réalisé, dans l'enceinte du cimetière, un espace appelé « Jardin du souvenir ». 200 m² d'arbustes, de plantes vivaces et de fleurs annuelles composent à présent ce nouveau carré. Les 1'200 m² de surface de gravier ont été végétalisés par un gazon vivace fleuri.





Nidification

Il y a 20 ans, la Commune de Veyrier a décidé de procéder à la pose de nichoirs sur tout le territoire communal afin de sauvegarder l'avifaune rare ou menacée. À cet effet, les élèves des écoles de Veyrier ont fabriqué, en 2005, 83 nichoirs à mésange en bois qui ont été posés dans les Bois de Veyrier, de Bois-Gourmand et les Bois Carrés. Le service des Routes et espaces verts a quant à lui posé 75 nichoirs en béton pour diverses espèces.

Jusqu'en 2019, ces nids ont été contrôlés par MM. Rolf Staub et Marc Aubry aidés par le service des Routes et espaces verts. Ils sont remerciés pour leur implication et leur aide durant toutes ces années.

En 2022, de mi-janvier à mi-février, 300 nids ont été contrôlés et nettoyés. 55 nouveaux nids ont été installés. Il est à noter que ces nids ont subi de nombreuses déprédations, plus particulièrement dans le Bois-Carré.

Depuis 2022, des nids de mésanges ont été posés sur les rives de l'Arve, depuis le pont de Sierne jusqu'à la station de Vessy. Des hôtels à insectes et à abeilles sauvages continuent à être installés afin d'augmenter la biodiversité. L'occupation des nids de mésanges est de 99 % et pour le autres 85 %.

Traitement des déchets

Encombrants

Les levées des encombrants en porteà-porte ont été supprimées sur le territoire communal et remplacées par une déchetterie mobile installée, à raison d'une fois par mois, sur le parking du Grand-Donzel. Durant une période de transition qui est allée de janvier à avril 2022, les levées ont été effectuées en parallèle en porte-à-porte et à la déchetterie mobile à Grand-Donzel. Le bilan de cette année est positif. Grâce à cette nouvelle disposition, les matériaux à recycler tels que le bois et le métal sont mieux valorisés, ce qui n'était pas le cas auparavant. Aussi, les routes, rues et chemins de la commune ne sont plus souillés de déchets éparpillés sur les trottoirs et le « tourisme des déchets encombrants » a nettement diminué.

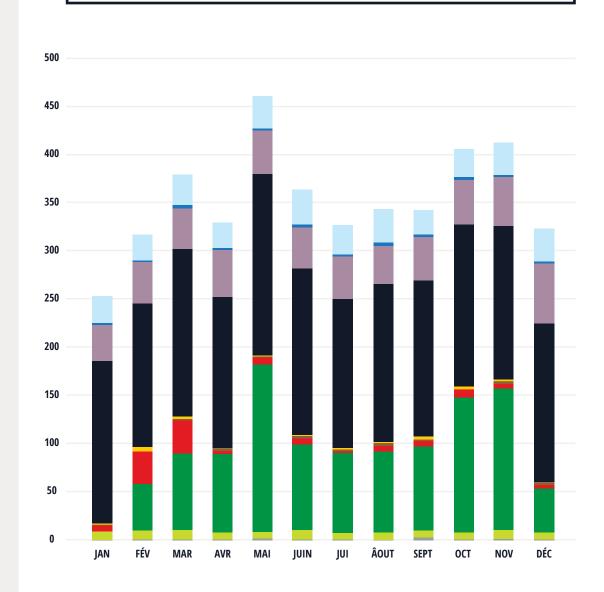
Dans l'enceinte de la déchetterie mobile, un espace pour déposer des objets en bon état (meubles, jouets, skis, etc.) a été mis en place pour permettre à ces derniers d'avoir une deuxième vie et de rendre encore service à d'autres personnes.

Comme prévu à l'origine, une évaluation de ce nouveau concept sera réalisée en 2023 pour étudier des pistes d'amélioration. Cela est d'autant plus nécessaire qu'une partie de la population s'est montrée défavorable à ce changement de pratique.



TOTAL MENSUEL DES TONNAGES PAR TYPE DE DÉCHETS



























Dicastère cohésion sociale



Culture & Manifestations

L'année 2022 marque la première année de fonctionnement « normale » pour la culture et les manifestations communales, après deux années marquées par la crise de la Covid-19. En effet, tous les événements prévus ont pu se dérouler sans aucune restriction sociale ou sanitaire ce qui a permis à un large public de retrouver le chemin des salles et des différents lieux disponibles sur la commune.

La programmation s'est également enrichie de nouveaux événements qui s'adressent à un plus large public, entraînant une augmentation de la fréquentation.

Tous ces événements ont pu avoir lieu grâce au soutien indispensable d'une équipe culture, composée d'étudiants de la commune, qui accomplit des tâches essentielles comme l'accueil du public, la gestion de la logistique pour la tenue de la billetterie et de la buvette. Un grand merci à eux pour leur précieuse collaboration.

Éléments phares

Deux points principaux sont à retenir dans les activités du service.

Le premier concerne le développement de la communication pour les activités culturelles et particulièrement la nouvelle identité visuelle des saisons culturelles, réalisée en collaboration avec l'agence de graphisme genevoise Ta-Daaa. Adaptée en plusieurs formats imprimés et sur nos plateformes digitales comme le site web ou les réseaux sociaux, celle-ci représente désormais l'offre culturelle veyrite dans tout le canton de manière originale et moderne.

Le deuxième moment clé de l'année fut l'inauguration de l'Espace communal Grand-Salève dans son ensemble et notamment l'ouverture de la Salle Grand-Salève qui a été fêtée en grande pompe le 26 novembre 2022. Cette journée festive débuta par des portes ouvertes de tous les locaux des sociétés qui ont proposé des animations pour l'occasion, elle continua en début de soirée avec la cérémonie officielle menée tambour battant et avec talent, par l'humoriste d'origine veyrite, Loïc Bartolini. Cette belle cérémonie se termina par un apéritif public dans la salle de la Mansarde et par une magnifique prestation musicale du groupe Aliose dans la grande salle.

La saison culturelle

Plus de quatorze événements culturels, dont cinq concerts, trois spectacles, deux expositions, une projection de cinéma et trois événements pluridisciplinaires ont été organisés en 2022

Spectacles

- 4 mars: Charles Nouveau «Joie de vivre », humoriste suisse connu au-delà des frontières.
- 3 juin: Duel de pianos, avec Lucas Buclin et Florian Favre, pianistes classique et jazz et Yvan Richardet, arbitre réputé.
- 15 septembre : Neolithica « Le Grand Secret », en collaboration avec le Théâtre de Carouge.

Concerts

- 4 février: Gaspar Claus, violoncelliste à la croisée du classique et de l'improvisation, en collaboration avec le Festival Antigel.
- 27 février: Gaëtan, pour son nouveau concert pour jeune public « Gaëtan chope la banane ».
- 7 et 8 septembre: Sparge la Morte, musique baroque en collaboration avec le Festival La Bâtie.
- 13 octobre: Evaristo Perez & Friends, jazz moderne ouvert et créatif.
- 19 novembre: El Vinal, musique ethno et rock et Y su Orquesta, musique argentine.



Événements pluridisciplinaires

- 8 au 10 avril: GIFF Unlimited, œuvres en réalité virtuelle pour la deuxième année consécutive, en collaboration avec le Festival International du Film de Genève.
- 27 avril au 8 mai: La Boîte à Images, spectacle immersif et intimiste.
- 5 novembre: Veyrier BD Atelier et spectacle autour de la bande dessinée, 2ème édition en collaboration avec la Swiss Comics Artists Association.

Cinéma

 24 septembre: Lynx, documentaire de Laurent Geslin Suisse / France.

Expositions

- 10 au 27 mars: Emmanuelle Garcia Gavillet, Fabienne Guyomarch, Stéphane Rupp, bijoux, peinture et céramique.
- 22 septembre au 9 octobre: Fabienne Fol, « De l'une à l'autre », sculpture et peinture.





Manifestations communales

La Fête des Promotions scolaires était de retour à Grand-Donzel le vendredi 1^{er} juillet avec ses animations pour les écoles en journée et en soirée, son cortège au départ de l'école de Grand-Salève, ses stands de restauration et son bal de fin de soirée. Un événement que parents et enfants ont retrouvé avec plaisir après deux ans d'arrêt forcé.

La Fête du 1^{er} août s'est tenue à l'école de Grand-Salève. Une édition 2022 traditionnelle avec le cortège emmené par la fanfare l'Écho du Salève et la partie officielle sur la place de l'Eglise avec les discours de M. Christian Robert, maire, M. Charly Hutzli, président du Conseil municipal et l'invitée Mme Corinne Jaquet, écrivaine.

En raison de la sécheresse, le feu de joie et les feux d'artifices ont été interdits, ce qui n'a pas empêché les habitants de la commune de festoyer et danser.

Les deux manifestations suivantes ont également eu lieu en 2022, soit :

- 21 mai: Co-organisation de la journée des Spahis en collaboration avec La Mémoire de Veyrier;
- 16 au 18 décembre: Marché de Noël sur l'esplanade et à l'intérieur de la salle communale avec 28 artisans, des stands de nourriture, des animations et ateliers.

Fonds de décoration

L'année 2022 a commencé bien tristement avec le décès de Mme Béatrice Deslarzes, membre du comité depuis plusieurs années.

Les projets retardés depuis deux ans par la pandémie, ont enfin pu voir le jour. Il s'agit des cabanes à livres, au nombre de trois, installées à l'école de Pinchat, à Grand-Donzel et à l'arrêt TPG de la Mouille. Ces cabanes n'ont pas désempli depuis leur installation et permettent ainsi à tout un chacun d'échanger des livres.

L'installation des Bancs-Bananes de l'artiste Catherine Kirchhoff ont suivi au mois de novembre sur l'esplanade de l'espace communal de Grand-Salève. De couleurs vives, ils attirent le regard et invitent les passants et les utilisateurs des bâtiments voisins à s'y asseoir.

Une relance de ses activités avec des projets de moyenne et grande envergure, liés entre autres au développement du quartier des Grand Esserts, attend le comité du Fonds de décoration en 2023. Il entreprendra ces différentes démarches en ayant toujours pour objectif de contribuer à l'embellissement des espaces publics de la commune.

Les personnes suivantes composent le comité du Fonds de décoration :

- Mme Aline Tagliabue, Conseillère administrative et présidente
- Mmes Emmanuelle Garcia-Gavillet, Claude-France Matthey, Nérina Prelli, membres
- MM. Herbert Horovitz, Florian Odin et Cédric Zufferey, membres
- Secrétariat: MmeMoniqueLeuenberger, coordinatrice culture et manifestations



Information & communication

Depuis 2021, la mise en place d'un secteur « Communication et information » a permis à l'administration communale de repenser globalement les modes de transmission de l'information proposés aux habitants.

Le nouveau site internet permet la vente en ligne. Un chiffre d'affaires de CHF 82'860 a été comptabilisé sur l'année 2022, soit 1'380 commandes. En 2022, la Commune a publié 47 pages et 90 articles sur son site internet.

La refonte complète de la charte graphique a été lancée durant cette année. Ce chantier est en cours de finalisation mais certains supports ont déjà été mis au goût du jour tels que le calendrier communal, le compte rendu administratif et financier et les différentes communications en tout ménage.

La page Facebook dédiée à la Culture et aux manifestations ainsi que le compte Instagram axé principalement sur les informations communales voient leur nombre d'abonnés augmenter régulièrement. La page Facebook « Veyrier - Culture et Manifestations » en dénombre désormais plus de 790 et le compte Instagram « communeveyrier_officiel », quant à lui, en dénombre plus de 1'170.

Le Journal de Veyrier, dont la dernière parution a été distribuée fin décembre 2021 après 25 ans d'activité, a laissé la place à une nouvelle formule de journal dénommé « VIVEZ VEYRIER » dès 2022. Les six numéros annuels de ce journal indépendant sont offerts aux habitants et incluent, au centre de la publication, les pages d'informations officielles éditées par l'administration communale et la commission d'information. Les séances du Conseil municipal y sont résumées par une journaliste et de nombreux articles rapportent la situation des chantiers en cours, des informations urbanistiques et environnementales dont

certaines sont dispensées par les départements du canton, sans oublier des rappels destinés à sensibiliser les habitants sur les règles à observer pour le bien-être et le respect de tous.

Le Conseil administratif diffuse également de précieuses informations, recommandations ou directives par l'intermédiaire de flyers tout-ménage. D'autre part, certaines informations officielles peuvent être consultées sur les panneaux d'affichage implantés sur le territoire communal et sont disponibles sur le site Internet www.veyrier.ch.

Le calendrier 2022 a été publié et distribué à tous les foyers par voie postale en décembre 2021. Celui-ci comprend le plan général des déchetteries et rassemble les principales informations relatives au tri et à la levée des déchets. Une fiche répertoriant le programme des ramassages spéciaux 2022 a également été envoyée.

Une séance d'information publique se rapportant au périmètre des Grands Esserts, organisée sur la commune par le Département du territoire et le Département des infrastructures en présence des Conseillers d'Etat respectifs, a eu lieu au mois de mai. Une autre séance d'information publique se rapportant à la présentation du Plan directeur communal (PDCom) a eu lieu au mois de juin.

Des rencontres entre les Conseillers administratifs, les associations et sociétés communales permettent de part et d'autre de partager certaines préoccupations et de répondre, en direct, aux questions légitimes que se posent les concitoyens.

Petite enfance

Les EVE Grand-Salève et EVE Tour-de-Pinchat accueillent des enfants âgés de 12 mois à 4 ans. L'ouverture journalière de ces lieux d'accueil se fait selon le calendrier scolaire (fermeture mercredi et vacances scolaires) avec un horaire allant de 8 h à 18 h (détails sous chaque EVE).

Les accueils se font, dans chaque EVE, en deux groupes distincts, le matin et l'après-midi, en fonction de leur âge mais tout en gardant un accueil multi-âge.

EVE Grand-Salève

L'Espace de Vie Enfantine Grand-Salève est situé au centre du village, à proximité de l'école et accueille quotidiennement 42 enfants.

En 2022, l'institution a accueilli 32 enfants âgés entre 2 et 4 ans le matin et 10 enfants âgés entre 1 et 2 ans l'après-midi. De plus, une capacité d'accueil pour les repas de 12 enfants a été autorisée.

L'institution est ouverte selon le rythme scolaire de 8 h à 13 h 15 (repas entre 12 h et 13 h 15) et de 13 h 30 à 18 h. L'équipe éducative est composée d'une adjointe pédagogique, de cinq éducatrices, d'une assistante socio-éducative, d'une apprentie et d'une aide.

L'institution fonctionnant sur une année scolaire, deux thèmes ont été abordés durant l'année 2022 : « Sous la terre » pour l'année scolaire 2021 / 2022, puis « Le monde merveilleux » en 2022 / 2023.

En s'inspirant de la pédagogie de l'itinérance ludique, des univers ludiques ont été mis chaque jour en place afin de favoriser le jeu et l'imagination des enfants. Plusieurs domaines ont été abordés, tels que la motricité, le langage, la construction, la manipulation, l'expression artistique ou encore le symbolique afin de privilégier le développement et l'épanouissement de l'enfant.

Au mois de juin, les enfants ont fait une course d'école à la maison de la créativité.

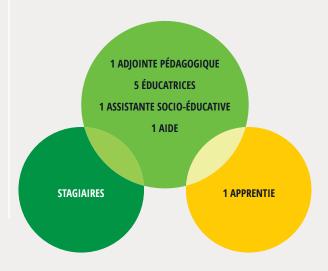
Un petit déjeuner et un goûter de Noël ont été organisés dans les deux groupes et les enfants ont eu la chance d'assister à un spectacle de clown dans l'institution.

Par ailleurs, une réunion de parents a été proposée permettant à l'équipe de se présenter et d'expliquer la pédagogie, le fonctionnement ainsi que les valeurs de l'institution.

L'équipe a collaboré à plusieurs reprises avec les réseaux externes, tels que l'infirmière du SSEJ, la Guidance ou le Service Éducatif Itinérant qui ont apporté un soutien dans l'accueil d'enfants à besoins spécifiques et également avec l'association ACTIFS dans la prise en charge d'une collaboratrice.

De plus, une collaboration intergénérationnelle avec le Fil d'Argent a été appréciée des enfants et de l'équipe en partageant des périodes de lecture à quelques moments ponctuels.

Matin32 enfantsRepas12 enfantsAprès-midi10 enfants



EVE Tour-de-Pinchat

L'Espace de Vie Enfantine Tour-de-Pinchat est situé à Pinchat, à côté de l'école primaire.

En 2022, l'institution a accueilli 18 enfants âgés entre 2 et 4 ans le matin et 12 enfants âgés entre 1 et 2,5 ans l'après-midi. Les âges des groupes peuvent varier en fonction des inscriptions.

L'institution est ouverte selon le rythme scolaire de 8 h à 11 h 45 sans le repas ou à 13 h 30 avec le repas et de 13 h 30 à 18 h. L'équipe éducative est composée d'une adjointe pédagogique, de cinq éducatrices, d'une assistante socio-éducative, d'une apprentie et d'une aide.

Depuis la rentrée 2022, suite à une forte demande, entre neuf et dix enfants ont été accueillis à chaque repas grâce à une dérogation temporaire du SASAJ. Néanmoins, afin d'assurer un accompagnement de qualité aux enfants et en fonction de la configuration de l'institution, ce nombre sera à nouveau de huit enfants maximum par repas dès la rentrée 2023.

De janvier à juin 2022, l'institution a évolué sur le thème des maisons. Ainsi, cela aura permis de comparer les différentes architectures de maisons dans le monde et les habitats des animaux avec comme support des livres ou des promenades en forêt. La construction de cabanes avec des cartons, sous les tables et avec une tente de camping a rencontré un franc succès auprès des enfants.

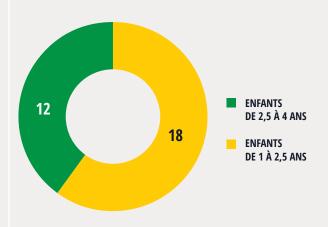
Une course d'école a été organisée, pour le groupe du matin, au bois de la Bâtie. Le déplacement a eu lieu en minibus et les enfants ont pu observer les animaux, jouer dans le sable et prendre un pique-nique.

Le groupe de l'après-midi est quant à lui parti à pied au Grand-Donzel où il a profité des jeux, du terrain de sable et de la rampe du skate Park. Un pique-nique a également été partagé.

L'EVE Tour de Pinchat a clos l'année scolaire 2021-2022 avec un apéritif de fin d'année le jeudi 30 juin 2022. Un gros orage a obligé l'ensemble des personnes présentes à se rendre sous le préau couvert de l'école et a donné lieu à une ambiance fort sympathique grâce aux succulents plats préparés par les parents.

Depuis la rentrée 2022, le thème choisi et développé est celui des moyens de locomotions. Ce thème est décliné en chansons, histoires, univers ludiques – ce qui roule, ce qui vole, ce qui vogue, ce qui glisse.

Durant chaque demi-journée, un moment en extérieur est proposé. Ainsi, les enfants ont la possibilité de se promener dans la forêt, à travers des jardins familiaux ou encore de jouer sur la terrasse avec de nouvelles draisiennes, des trottinettes ou des « voitures » ainsi qu'avec une grande collection de camions de chantier.



Évolution des repas



Fête de la petite enfance

La Fête de la petite enfance a eu lieu le samedi 18 juin 2022 au centre sportif du Grand-Donzel par un soleil radieux. Le thème de la musique en lien avec le thème de la récupération et du tri a réuni toutes les institutions de la commune. Cela a permis d'organiser un jeu de quilles fabriqué avec des bouteilles d'eau en plastique ainsi que des balles fabriquées avec des vieilles chaussettes et du sable. Ce jeu a été très apprécié des petits comme des grands.

Formations internes

Les deux équipes ont suivi un cours sur les premiers secours et effectué un exercice d'évacuation-feu.

À la rentrée 2022, l'équipe de EVE Grand-Salève a suivi une formation sur la langue des signes « Signons ensemble » et signe désormais avec les enfants des deux groupes. Ce projet permet, entre autres, de diminuer les frustrations et les colères, de favoriser la communication entre les enfants même de langue étrangère et d'encourager l'expression des enfants à besoins spécifiques. Par ailleurs, les parents peuvent participer à ce projet en apprenant les signes vus avec les enfants affichés dans le vestiaire.

Pour l'équipe de EVE Tour-de-Pinchat, il a été question, début 2022, de se pencher sur des réflexions en matière de genre. Cela s'est fait en collaboration avec le 2ème observatoire (Institut romand de recherche et formation sur les rapports de genre), qui mène une réflexion sur l'expression de genre.



En effet, la répartition des rôles masculins et féminins ne cesse d'évoluer et l'équipe a souhaité se questionner sur ses postures pédagogiques et ses interventions afin d'intégrer l'égalité dans ses pratiques quotidiennes. L'équipe s'est donc penchée sur :

- le vocabulaire et les expressions couramment utilisées;
- les livres et les messages qu'ils véhiculent;
- les jeux proposés;
- les images auxquelles les enfants sont quotidiennement confrontés (catalogue de jouets et / ou publicités par exemple).

Par cette réflexion les éducatrices ont été amenées à déconstruire les stéréotypes de genre, à revoir la répartition des rôles masculins et féminins au sein des jeux et des lectures, à modifier et à faire évoluer son vocabulaire en identifiant les enjeux égalitaires et ainsi donner du sens à leurs pratiques éducatives.

Pour terminer, des formations individuelles sur des sujets comme le sommeil, la nourriture et le management ont pu être suivies par le personnel éducatif.

Accueil familial

Les accueillantes familiales de jour, après avoir été agréées par le service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASJ) peuvent accueillir à leur domicile des enfants d'âge préscolaire, entre 7 h et 19 h, mais au maximum pendant dix heures. Les parents intéressés par une place doivent s'inscrire en liste d'attente sur le site Internet de la Commune.

La Commune ayant quitté la structure AFJ-GSO qui regroupait plusieurs communes et leurs accueillantes familiales, il a été décidé de soutenir financièrement les sept accueillantes familiales de jour de Veyrier, qui ont le statut d'indépendantes depuis janvier 2022.

En plus d'un forfait de quinze heures offert avec une fiduciaire, la Commune participe partiellement aux cotisations sociales, de prévoyance et aux frais de primes d'assurances perte de gains sous la forme de subventions :

- pour les assurances sociales: participation de 50 % des cotisations, sur la base des factures de cotisations de l'OCAS;
- pour la prévoyance: participation de 50 % des cotisations, sur la base de l'attestation de versement à l'institution de prévoyance;
- pour l'assurance perte de gains: versement mensuel forfaitaire jusqu'à CHF 100 par enfant gardé à plein temps (EPT – dès 40 heures de garde par semaine).

Fin 2022, six accueillantes familiales de jour sont en lien avec la Commune. Il est souhaité que ce nombre augmente afin de pouvoir répondre à la demande croissante des parents en recherche d'un mode de garde pour leur bébé.

Inscription à la liste d'attente :

VEYRIER.CH/PETITE-ENFANCE



Écoles

Pour l'école Grand-Salève, M. Zbinden, directeur de l'établissement, indique que les activités se sont normalisées avec la fin des restrictions liées à la Covid-19. Les sorties et les camps ont pu avoir lieu comme avant la pandémie. De même, les Promotions scolaires ont pu redevenir la fête populaire tant appréciée des enfants, des parents et des enseignants.

Des contacts et des collaborations entre l'école et les différents partenaires (commune, association des parents, polices cantonale et municipale, diverses associations et groupes sportifs) ont pu être développés. C'est ainsi, que des projets se poursuivent ou émergent (sant»e»scalade, goûters sains, prévention, potager, sorties en forêt).

L'école de Grand-Salève se réjouit de célébrer ses 10 ans en 2023.

46 CLASSES 98



987 ÉLÈVES

Mutations pour la rentrée 2022-2023 :

Départs :

- École de Bois Gourmand : Mmes Christine Babel et Johanna Bretton
- École de Pinchat : Mmes Sandrine Di Iorio, Nadia Trueba, Christine Barras, Tiphaine Boulc'h
- École de Grand-Salève : Mmes Mélanie Lima Aparicio, Inès Laurenceau, Mélanie Mossuz, Christine Buendia et M. Alexandre Gay

Arrivées:

- École de Bois-Gourmand : Mmes Jessica Pinto Gomes, Laurence Imhoff, Estelle Hottelier
- École de Pinchat: Mmes Sarah Liebmann, Alessandro Norelli, Lucie Chapuis, Alicia Pereira
- Ecole de Grand-Salève: Mmes Ines Maître, Luna Alberi, Leila Rulfi, MM. Émilien Menut, Matteo Agostini et Mme Cindy Rei Moreira.

Effectifs année scolaire 2022-2023 :

Bois-Gourmand	15 classes	329 élèves
Grand-Salève	17 classes	362 élèves
Pinchat	14 classes	296 élèves
Total	46 classes	987 élèves

Restaurants scolaires

Le service de la Cohésion sociale est en charge de la gestion des trois restaurants scolaires de la commune.

Les repas pour les écoles de Grand-Salève et Bois-Gourmand sont livrés, en liaison chaude, par un prestataire externe. Pour les élèves de Pinchat, les repas sont pris à l'EMS Maison de Vessy et préparés avec attention par leurs cuisiniers.

2022 a vu la fréquentation des restaurants scolaires encore augmenter. Particulièrement pour l'école de Bois-Gourmand où l'ouverture d'un espace provisoire pour le repas des 1P – 2P ainsi que des 7P – 8P a été nécessaire. L'équipe a dû être renforcée pour faire face à ces changements.

Les équipes de professionnels présentes dans les restaurants scolaires de Bois-Gourmand et de Grand-Salève peuvent compter sur des bénévoles fidèles et efficaces qui viennent aider au service des enfants. Nous tenons à les remercier très chaleureusement de leur engagement sans faille.

Nous pouvons également souligner la très bonne collaboration avec les deux responsables de secteurs du GIAP sur notre Commune ainsi qu'avec les référentes sociaux-éducatives.

FRÉQUENTATION MAINTENANT MAINTENA

Voici quelques chiffres représentant une moyenne des repas servis par semaine dans chacun des trois restaurants

	2022	2021	2020
Grand-Salève	800	776	784
Bois-Gourmand	925	843	793
Pinchat	525	642	640

- Année scolaire 21-22: 72'980 repas consommés – 803 enfants inscrits. 173 enfants bénéficient du tarif réduit gigogne, pour familles nombreuses, dès 3 enfants.
- Année scolaire 20-21: 73'409 repas consommés – 771 enfants inscrits. 213 enfants bénéficient du tarif réduit gigogne, pour familles nombreuses, dès 3 enfants.

Par ailleurs, les enfants qui fréquentent les deux espaces de vie enfantine de la commune peuvent également bénéficier des repas proposés par le traiteur externe. Cela représente en moyenne, par semaine, 40 repas à l'EVE Grand-Salève et 36 repas à l'EVE Tour-de-Pinchat. Il faut noter une forte augmentation des demandes par rapport à l'année dernière, avec respectivement 21 et 25 repas par semaine. Cela correspond à la demande des parents. En 2022, un maximum de 12 enfants à EVE Grand-Salève et de 10 enfants à EVE Tour-de-Pinchat peuvent être accueillis chaque jour.

Jeunesse

Travailleurs sociaux hors-murs (TSHM)

L'équipe de Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM) intervient sur les communes de Veyrier et Troinex, avec une équipe composée de trois animateurs socioculturels, un assistant socio-éducatif et trois moniteurs. Durant l'année 2022, l'équipe TSHM s'est quasiment renouvelée avec l'engagement d'une nouvelle responsable d'équipe et d'un animateur.

Le rôle de l'équipe TSHM est de répondre au mieux aux besoins et demandes sociales des jeunes âgés de 12 à 25 ans présents sur les communes. Pour ce faire, un certain nombre de principes sont inhérents à la fonction TSHM comme : la libre adhésion, l'absence de mandat nominatif et le respect de l'anonymat.

Les outils utilisés sont multiples et variés, individuels et / ou collectifs pour répondre aux demandes des jeunes.

En 2022, l'équipe a maintenu le lien avec les jeunes du territoire par le biais de différentes actions.

Les accueils libres à la villa Prins

L'accueil libre est un espace destiné aux jeunes et encadré par l'équipe. Il est proposé tous les mercredis de 15 h à 19 h et les vendredis de 18 h à 22 h. Cet espace sécurisant est en libre adhésion. Il permet aux jeunes d'avoir un lieu de rencontre, d'écoute tout en participant aux animations proposées. Jeux de société, PlayStation, repas, etc. sont autant de moments propices au partage entre les jeunes et les TSHM.

À travers cet outil collectif, l'équipe a pour objectifs de faciliter la création de lien, d'observer un groupe dans sa vie en collectivité, de repérer les situations problématiques pour agir et accompagner en conséquence, aussi bien au sein du groupe qu'individuellement. L'accueil libre est aussi un espace qui permet de faire émerger des projets collectifs.

Les autres activités

Tout au long de l'année, l'équipe a pu développer de nombreux projets mais également s'inscrire sur les manifestations communales. Ainsi, un week-end à EuropaPark, l'inauguration de la maison Prins, la diffusion des matches de Champion's League sur grand écran ont eu lieu. L'équipe a également participé à des manifestations communales telles que la fête de la petite enfance, la fête des 8P, l'inauguration de la salle Grand-Salève, le Marché de Noël par le biais de petits jobs et la Vogue de Veyrier en remobilisant une équipe de jeunes pairs pour effectuer de la prévention (water squad).

De février à fin juin, des enfants de 8P ont été accueillis sur les pauses de midi, à raison d'une fois par semaine. En outre, les jeunes de la commune peuvent profiter d'une salle de gym tous les mercredis de 17 h à 19 h d'octobre à avril. Enfin, un projet sur les sept semaines estivales a pu être déployé avec des sorties, ateliers et cinémas plein-air, mais aussi des petits jobs et chantier éducatif ou un camp. Pour finir, des tournées sur le territoire pour aller à la rencontre de nouveaux jeunes continuent d'être effectuées.

Les petits jobs

Les petits jobs s'adressent principalement aux jeunes en rupture ou fragilisés.

Ils sont un outil essentiel dans le mandat TSHM. La première demande des jeunes et souvent la plus facile à formuler est celle d'un petit job. Avoir régulièrement des jobs à proposer aux jeunes permet d'être réactifs. En 2022, 983.5 h de petits jobs ont été effectuées dont 520 h financées la commune de Veyrier et 346.5 h par d'autres mandataires. Ce sont 36 jeunes différents qui ont travaillé tout au long de l'année. Les jeunes sont de plus en plus demandeurs. De plus, aux vues de l'augmentation importante et très inquiétante du nombre de jeunes en rupture de formation et/ou d'emploi, les petits jobs permettent aux jeunes de ponctuer leur journée par une activité utile et remobilisante dans leur parcours de formation.



Les accompagnements individuels

Les TSHM se doivent d'aller à la rencontre et être à l'écoute d'un public qui vit des problèmes de tous ordres: sociaux, économiques, familiaux, judiciaires, d'insertion, scolaires etc. L'accompagnement doit s'adapter aux demandes formulées par le jeune, pour cela il requiert du TSHM disponibilité, adaptabilité et connaissance des réseaux et réponses sociales.

Les problématiques des jeunes sont multidimensionnelles et se complexifient. En effet, à l'heure actuelle, il est rare, voire quasi inexistant, d'être face à une situation qui se résume à une demande, à un problème. Une augmentation d'accompagnements multidimensionnels où plusieurs problématiques s'entremêlent, se nourrissent l'une et l'autre, engendrant des accompagnements qui s'inscrivent sur le long terme. Les jeunes rencontrent le plus souvent des difficultés d'insertion, de consommations, des problématiques familiales, de précarité, administratives (permis de séjour, logement...). La complexité des situations liée à la multiplicité des problématiques nous demande de travailler de concert avec le réseau au sens large (Service social communal, OFPC, Hospice générale, CO, Cap Formation, Qualife, Intégration pour tous, Inserre...)

La problématique la plus sensible aujourd'hui pour les jeunes reste la rupture de formation. Le travail des TSHM auprès de cette population s'oriente donc le plus souvent vers l'accès à la formation et à l'emploi pour ces jeunes décrocheurs.

Durant l'année 2022 (années de reprise!), 25 jeunes ont été accompagnés dont 9 mineurs (5 garçons et 4 filles) et 16 majeurs (11 garçons et 5 filles). Ces accompagnements se sont inscrits sur toute l'année.

Activités sociales

Le service social de Veyrier est un service de proximité. Sa mission est d'accueillir, écouter, informer, conseiller et évaluer les demandes des Veyrites. Sur la base de cette évaluation, il oriente, si la situation le justifie, vers les services compétents, comme par exemple, l'Hospice général, l'Office du logement, le Service des prestations complémentaires. Dans certaines conditions, un accompagnement à court et à moyen terme, des visites à domicile et une aide financière ponctuelles sont possibles

STATISTIQUES 2022 DU SERVICE SOCIAL COMMUNAL



Dossiers	99
Nouvelles situations	62
Entretiens en présentiel ou téléphoniques	291
Visites à domicile	13
Demandes de fond communal	27
Aides exceptionnelles	12
Allocations de fin d'année	24
Demande de gratuité d'obsèques	1
Demandes de fonds dans différentes fondations	6

Les personnes les plus représentées sont parmi les tranches d'âges de 25 à 44 ans et de 45 à 54 ans.

En ce qui concerne les aînés, la plupart des bénéficiaires ont 80 ans et plus. Pour ces personnes, les entretiens se font essentiellement à domicile. Les autres aînés concernés par l'accompagnement du service social ont entre 65 et 79 ans.

Le service social travaille en coordination avec les réseaux communaux, comme l'imad, le Fil d'Argent, le Centre de loisirs (CLV), les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), les médecins, les écoles, les diverses institutions de la petite enfance, la police municipale et le voisinage. Il collabore aussi avec les réseaux cantonaux tels que les HUG, le bureau de l'intégration des étrangers, l'Hospice général, Caritas, le Centre social protestant et diverses associations pour répondre à la demande de la population.

La majeure partie des tâches du service social en 2022 a été de répondre principalement aux demandes de prestations individuelles avec un accompagnement social. Notamment pour des personnes nécessitant un soutien pour des démarches administratives auprès du service des prestations complémentaires, à l'Hospice général ou à l'assurance invalidité. Il a été sollicité également pour des problématiques diverses : de logement, de divorce, de deuil, d'entrée en EMS, des demandes de fonds, de voisinage, d'isolement, de permis d'établissement, d'endettement ou de précarité. Par ailleurs, le service social téléphone ou voit régulièrement des personnes âgées isolées, ce qui permet de maintenir un lien.

Des demandes de fonds à la commune et dans d'autres fondations ont été sollicitées. Des bons alimentaires (CARITAS) des attestations pour les Colis du Cœur et pour le vestiaire social du Centre social protestant et Caritas ont été distribués pour des personnes se trouvant dans une précarité importante. Le service a été sollicité aussi par des personnes de nationalité

étrangère et sans statut légal habitant sur la commune.

Des séances ont été organisées avec différentes communes pour évoquer des situations problématiques. D'autre part, des rencontres ont eu lieu avec l'Office cantonale de l'emploi et le Service des prestations complémentaires et ont permis d'améliorer notre compréhension face à des services administratifs très complexes.

Dôme Seniors et la Plateforme-Seniors ont été invités pour mieux connaître leurs activités.

Par ailleurs, nous avons participé à l'inauguration des nouveaux locaux des TSHM et un repas canadien a été organisé au Fil d'Argent avec l'IEPA (Immeuble avec encadrement pour personnes âgées) des Rasses. Nous avons rencontré aussi le président de la Fondation Immobilière de la commune de Veyrier (FIVV). Enfin, nous avons eu l'opportunité d'assister à quelques festivités à l'IEPA des Rasses dont nous partageons les locaux.

Avec la guerre en Ukraine, une trentaine de familles veyrites ont accueilli avec beaucoup de générosité des familles ukrainiennes. Les chiffres ont fluctué, adultes et enfants compris, entre une quarantaine et une septantaine de personnes.

Fin avril, la commune a offert un repas réunissant les familles d'accueil et les personnes réfugiées. Puis tous les quinze jours, un repas était proposé, cette fois-ci seulement pour les familles ukrainiennes, afin qu'elles puissent se retrouver, avoir un moment convivial pour échanger tant sur les nouvelles de la guerre que sur des infos utiles pour leur vie en Suisse. Ces rencontres ont été très appréciées.

Afin de pouvoir répondre aux nombreuses questions des mamans concernant la scolarité de leurs enfants à Veyrier, M. Pascal Pêcheur, directeur de l'école de Bois-Gourmand, dans laquelle la classe d'accueil était située, a organisé une séance à laquelle le service de la Cohésion sociale a participé.

Sortie des aînés



Comme espéré, une sortie culturelle et gastronomique a pu, à nouveau, être proposée aux ainées, en août 2022.

C'est sur la Bresse que le choix s'est porté pour deux sorties.

Proche de Genève, cette région offre de belle possibilité de découvertes. Les sorties ont eu lieu au Domaine des saveurs – Les Planons, un magnifique domaine comprenant un musée régional mettant en avant l'artisanat, l'art de vivre et la gastronomie, mais aussi une très belle ferme typique de l'architecture bressane et reflétant la vie d'une famille paysanne vers 1784.

Après cette visite, c'est à Vonnas à l'Ancienne Auberge 1900 de Georges Blanc que les participants ont eu le plaisir de déguster un menu autour de la volaille. Un régal! Quel plaisir de se retrouver tous autour d'une bonne table. La convivialité était au rendez-vous.

Pour les personnes à mobilité réduite ou ne souhaitant pas partir toute une journée avec un car, un repas a été organisé à l'Auberge du Grand-Donzel.

Mme Isabelle Perrot, assistante sociale de la Commune, a pu accompagner les aînés lors de ces trois sorties. Sa présence a permis de faire des liens, donner des informations utiles et faire connaître le service.

Quelques chiffres

- 24 août 2022: 107 participants pour la visite en Bresse, âgés entre 65 ans et 94 ans.
- 31 août 2022: 73 participants pour le repas à l'Auberge du Grand-Donzel, âgés entre 66 ans et 94 ans.
- 2 septembre 2022: 71 participants pour la visite en Bresse, âgés entre 65 ans et 89 ans.

Aide humanitaire

En 2022, une importante augmentation de la dotation pour l'aide humanitaire et au développement à l'étranger a été octroyée par le Conseil municipal. La contribution par habitant est passée de CHF 7 en 2021 à CHF 12 (11,98) en 2022 pour un montant total de CHF 143'000. De cette somme, CHF 10'000 ont été alloués à l'aide d'urgence dont la plus grande partie a été utilisée pour l'Ukraine.

50 % de la dotation budgétaire annuelle disponible a été attribuée à la Fédération genevoise de coopération (FGC) selon l'accord-cadre conclu avec cet organisme. La proposition de répartition finale aux associations bénéficiaires est faite par la FGC à la commune qui l'entérine. Sur cette base, le montant de CHF 66'500 confié à cet organisme a été réparti entre les institutions mentionnées ci-dessous qui développent leurs activités à l'étranger :

- Association pour le développement des aires protégées (ADAP) pour un projet de gestion durable de la réserve villageoise d'Ipole en Tanzanie;
- Genève Tiers Monde pour un projet de gestion communautaire garante d'un accès durable à l'eau potable en Colombie;
- E-CHANGER Genève pour EcoTambo accès à une alimentation saine par la mise en place et renforcement de potagers sociaux en Bolivie;
- ACCEd pour un projet d'appui à l'éducation et à la prise en charge psycho sociale des enfants séropositifs démunis au Togo.

Les CHF 66'500 restant ont été répartis entre douze associations ou fondations ayant présenté des projets en lien avec la thématique de l'année soit « l'accès à l'eau » et sept associations veyrites œuvrant dans l'aide au développement.

Amérique du Sud	Bolivie Brésil Chili Colombie
Afrique	Bénin Guinée Mali Tchad Togo
Asie	Afghanistan Arménie Inde (Bengale) Népal

Par ailleurs, un montant de CHF 60'000 prévu pour des institutions genevoises et suisses ne bénéficiant pas d'une allocation inscrite annuellement au budget a été réparti entre 80 associations et fondations, œuvrant dans différents domaines.

Une liste des institutions soutenues est disponible sur demande.

Fondation communale pour le logement de personnes âgées — Les Rasses

Les personnes suivantes composent le Conseil de la fondation :

- Mme Ezel Zanicoli, Présidente;
- M. Jérôme Tobler et Mme Lisa Sommer, membres du Bureau;
- MM. Jean-Eudes Gautrot, Tristan Tosco, Stephan Von Rohr, Tiberiu Singeorzan, membres.

Le Conseil de fondation suit la nouvelle législature qui a débuté en juin 2020 et cela pour cinq ans.

Des extraits du rapport de gestion, du compte de bilan, du compte d'exploitation et du rapport de l'organe de contrôle sont publiés ci-dessous, selon l'article 7 des statuts de la Fondation.

Activités du Conseil et rapport d'activité de la gérante sociale

En 2022, le Conseil a pu tenir quatre séances ordinaires. Les principaux points abordés étaient la modification des appartements deux pièces en appartements de trois pièces, la situation post Covid-19 qui a ralenti l'entrée de nouveaux locataires et laissé des appartements vacants. Aujourd'hui, tous sont occupés, soit 27 logements dont 18 studios et 9 trois pièces. Une fête de l'été avec l'ensemble des locataires a pu être organisée et a eu un immense succès. Elle sera organisée désormais chaque année. À la place du repas de Noël, un apéro de la nouvelle année a fait l'unanimité quant à son organisation.

Immeuble

Un mode de collaboration toujours plus efficient avec l'imad pour la gestion sociale de l'immeuble a été développé. 1'508 repas ont été commandés aux Châtaigners soit 125 repas / mois en moyenne et environ cinq locataires fixes journaliers.

Les animations ont attiré un bon nombre de participants pour diverses animations tels que sorties, repas festifs, repas préparés par la gérance et activités de bricolages fort animés.

Les animations individuelles ou en petits groupes ont permis aux résidents de se retrouver et de faire de belles rencontres. Celles-ci ont pu avoir lieu grâce à Mmes Sandra Verhoeven et Maya Rickli, ainsi que toute l'équipe qui gravite autour d'elles. Nous profitons de les remercier ici très chaleureusement.

Parallèlement, la collaboration dans le domaine de la gestion immobilière continue avec la Régie immobilière Burger SA dont les prestations sont très satisfaisantes et avec qui la collaboration est toujours appréciée.

Il est à noter que le projet d'accoler deux studios pour en faire des trois pièces est terminé et c'est avec un immense plaisir que trois appartements de trois pièces supplémentaires sont occupés depuis le printemps 2022. Certains aménagements de confort ont également été poursuivis dont la rénovation intégrale ou partielle de différents appartements et surtout des salles de bains. Le projet de la porte d'entrée automatique est aujourd'hui en fonction pour le plus grand plaisir des locataires.

Ressources Humaines

Les professionnels salariés de l'imad sont largement appréciés par l'ensemble des locataires de la Fondation ainsi que par les membres du Conseil de Fondation. Nous profitons de ce rapport de gestion pour souligner le professionnalisme de Mmes Sandra Verhoeven et Maya Rickli qui sont toujours disponibles pour nos locataires.

Nous désirons adresser également nos sincères remerciements aux intervenants externes à la Fondation, entre autres les infirmières, les aides familiales et les veilleurs de nuit d'imad, M. Roland Bugnon, concierge, ainsi qu'à Mme Laurence Bernard, qui a pris sa retraite et a laissé la place à Mme Emmanuelle Sonzogni, et M. V. Strohbach qui représentent avec professionnalisme la Régie Immobilière Burger SA.

Nous adressons également nos très sincères remerciements à Mmes Aline Tagliabue, Conseillère administrative, Sylvie Reverdin-Raffestin, cheffe du service de la Cohésion sociale qui a pris sa retraite et a été remplacée par Emmanuelle Manso à qui nous souhaitons la bienvenue, Pascale Lipawsky, secrétaire générale de la commune, Ana Galiotto, Christine Imhof et Isabelle Vincent pour l'aide précieuse qu'elles nous apportent tout au long de l'année dans l'accomplissement de notre mission.

Charges - Revenus

La Fondation pour le logement des personnes âgées «Les Rasses» termine l'exercice 2022 avec un excédent de revenus de CHF 174'000 alors qu'il s'élevait à CHF 55'000 en 2021. Ceci est dû à une augmentation des revenus de CHF 376'000.

- Le poste 447 Location d'appartements fait ressortir une légère moins-value de CHF 23'402 résultant d'un taux d'occupation légèrement inférieur à celui prévu pour 2022. Les transformations opérées dans les appartements ont aussi diminué les mois de locations.
- Le poste 314 concernant l'entretien de l'immeuble montre une dépense inférieure de CHF 52'315 par rapport au budget, démontrant une saine gestion de l'enveloppe de travaux de transformation.
- Le poste 444 Adaptation de bâtiments PF aux valeurs marchandes enregistre une plus-value de CHF 363'000 à la suite de la réévaluation de l'immeuble des Rasses, conformément aux directives MCH2. En effet selon ces mêmes directives tous biens du patrimoine financier doivent être réévalués tous les cinq ans.

L'excédent de revenus pour l'année 2022 s'élève à CHF 174'258.55.

Bilan

Les capitaux propres de la Fondation s'élèvent au 31 décembre 2022 à CHF 13'652'608.83.

Le Conseil administratif tient à exprimer ses sentiments de gratitude au Conseil de Fondation pour sa gestion efficace et compétente de la maison « Les Rasses ». Le Conseil de Fondation s'associe aux remerciements adressés par la Fondation aux membres du personnel communal et à toutes les personnes intervenant dans l'immeuble pour le bien-être des locataires.



Dicastère finances, sécurité et administration



ÉTAT CIVIL

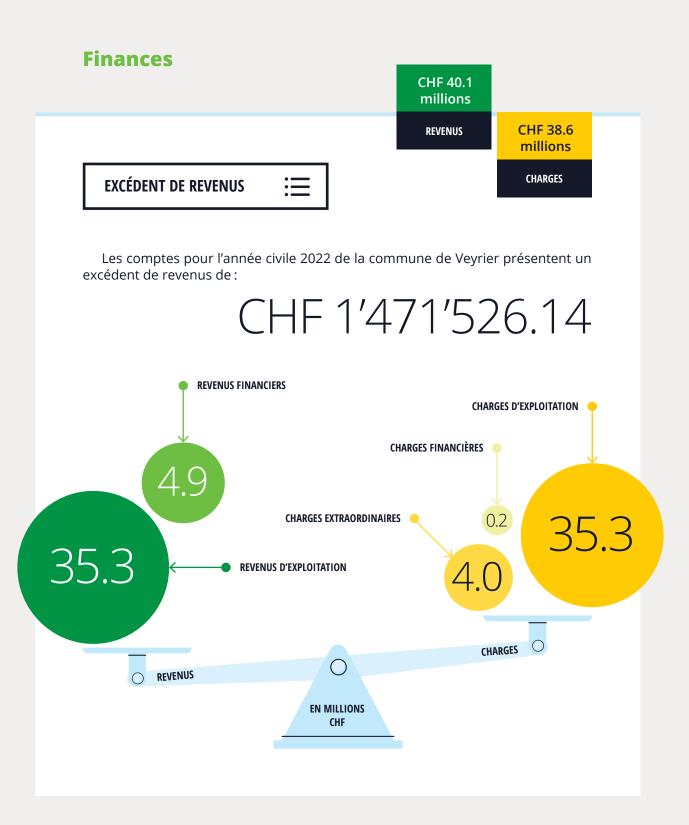
 \equiv

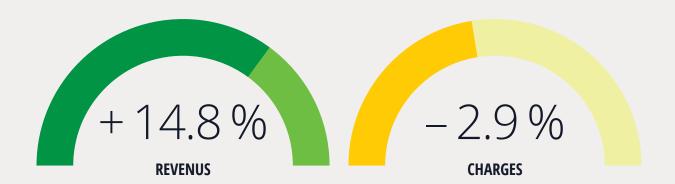
96
NAISSANCES

La commune de Veyrier fait partie de l'arrondissement de l'état civil de Chêne-Bourg/Thônex/Veyrier dont les bureaux sont centralisés à la mairie de Chêne-Bourg, avenue Petit-Senn 46, tél. 022 869 41 10.

Il est toutefois toujours possible, après avoir accompli les formalités à la mairie de Chêne-Bourg, de célébrer les mariages à Veyrier, soit par un officier d'état-civil soit, sur demande, par l'un des Conseillers administratifs 125 DÉCÈS







Le total des revenus de CHF 40'114'206.45 dépasse le budget de CHF 5'182'639.45, soit + 14.8 % et est composé par :

- les revenus d'exploitation de CHF 35'253'968.05;
- les revenus financiers de CHF 4'860'238.40.

Les revenus d'exploitation d'une commune reposent essentiellement sur les rentrées fiscales attendues et estimées par le département cantonal des finances. Le montant des recettes fiscales en 2022 de CHF 31.4 millions dépasse le montant budgété de 29.1 millions. Cette augmentation provient essentiellement des correctifs de revenus fiscaux sur les années antérieures.

Ces revenus fiscaux doivent être mis en relation avec le niveau important des impôts dus au 31 décembre 2022, soit CHF 17'786'318.80. L'encaissement effectif de cette somme n'est pas garanti et une provision de CHF 5'335'895.64 a été prévue dans les comptes annuels.

Le nombre de centimes additionnels était, en 2022, de 38 centimes après la réduction d'une unité introduite dès 2011. Il a été maintenu à ce niveau lors du vote du budget 2023.

Les revenus financiers sont, en 2022, essentiellement composés de la réévaluation du patrimoine financier de la Commune, qui n'a lieu que tous les cinq ans.

Le total des charges s'élève à CHF 38'642'680.31, soit une diminution de CHF 1'168'491.69 ou – 2.9 % par rapport au budget et est composé par :

- les charges d'exploitation de CHF 34'407'951.56
- les charges financières de CHF 233'056.10
- les charges extraordinaires de CHF 4'001'672.65

La variation provient principalement des charges d'exploitation. Les principaux éléments étant une diminution de la charge d'amortissements ordinaires et une baisse des subventions dans le secteur des institutions pour la jeunesse.

Enfin nous relevons que, comparé à l'exercice 2021, les charges sont supérieures de CHF 3'474'491.37 ou +9.9 % et les revenus sont supérieurs de CHF 4'177'754.00 ou + 11.6 %.

Les dépenses nettes d'investissement 2022 ont été supérieures à 2021 et se chiffrent à CHF 6'113'092.96. Ceci tient compte des recettes qui se montent à CHF 428'920.20.

L'autofinancement atteint, pour 2022, le montant de CHF 10'294'888.64 en tenant compte du résultat annuel et des amortissements de CHF 8'823'362.50. Il couvre, de ce fait, le financement des travaux réalisés en 2022 pour des équipements publics pour lesquels des crédits ont été votés par le Conseil municipal ces dernières années et dont voici les éléments les plus significatifs :

Au niveau des emprunts, la dette communale s'élève à CHF 28 millions au 31 décembre 2022, en baisse de 2 millions par rapport à l'année précédente.

Le Conseil administratif a pris connaissance avec satisfaction de l'excédent 2022, permettant de consolider le capital de la commune à un niveau très élevé (CHF 104,8 millions). La situation financière est saine et la fortune est conséquente.

Nous constatons à nouveau un écart positif important (+ 13 %) entre les estimations de recettes fiscales que nous recevons de l'administration fiscale cantonale des contributions pour établir le budget annuel, et les chiffres finaux fournis 18 mois après par la même administration.

Par le passé, le canton a plusieurs fois indiqué vouloir transférer des charges cantonales aux communes. Suite à des comptes cantonaux 2022 très positifs et l'arrivée d'un nouveau Conseil d'État du canton de Genève, nous resterons attentifs au projet de budget cantonal pour adapter en conséquence le budget 2024 de la commune de Veyrier.

Comme annoncé en début de législature, le Conseil administratif tient à assurer des prestations saines et pérennes aux associations communales. La commune est de plus en plus concernée par des situations sociales délicates pour lesquelles un soutien direct et indirect est nécessaire.

L'exercice de priorisation des projets continuera pour permettre à l'administration communale de les conduire de manière efficiente.

La fiduciaire, mandatée par la commune, a procédé au contrôle des comptes et les a trouvés conformes. Nous la remercions de sa collaboration, de même que Mme Ana Galiotto, secrétaire générale adjointe et l'équipe des finances communales



Ressources humaines

MOUVEMENT DU PERSONNEL

L'administration communale a traité 123 mouvements dans son personnel au cours de l'année 2022, soit :

67 arrivées, dont

- 8 membres du personnel communal
- 14 stagiaires
- 16 temporaires
- 1 apprentie
- 2 procès-verbalistes

56 départs, dont

- 1 départ à la retraite
- 2 démissions
- 36 fins de contrats de durée déterminée (incluant les jeunes d'été)
- 5 procès-verbaliste

1 nouvelle affectation

Elle a offert à 26 jeunes de la commune, l'opportunité d'accomplir un job d'été.

L'administration compte un effectif de collaborateurs fidèles. Cette année, nous félicitons chaleureusement:

- Mme Rachel Baumgartner, aide-éducatrice, pour son 20ème anniversaire de collaboration:
- Mme Martine Houlmann, éducatrice du jeune enfant, Mme Véronique Ramseier-Matotea, adjointe pédagogique et M. Patrick Norzi, employé polyvalent, pour leur 30^{ème} anniversaire de collaboration.

QUELQUES CHIFFRES



Au 31 décembre 2022, les effectifs de la commune se montent à 87 personnes, respectivement 50 collaboratrices et 37 collaborateurs, pour un équivalent de 68.63 ETP (équivalent temps plein).

L'ancienneté moyenne se situe à 8 ans pour les femmes et à 7 ans pour les hommes.

L'âge moyen se situe à 50 ans pour les femmes et à 45 ans pour les hommes.

Les cadres de l'administration sont composés de 6 femmes et de 7 hommes.

COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

Police municipale

En 2022, l'effectif du service de la police municipale compte huit agents (APM), deux contrôleurs du stationnement, une secrétaire ainsi que douze patrouilleuses/eurs scolaires.

La mission principale des agents est d'assurer la sécurité de proximité en luttant contre les incivilités, la délinquance, notamment aux abords des écoles, dans les parcs publics et lors des manifestations organisées par la commune. Par ailleurs, depuis 2016, les policiers municipaux peuvent réprimer toutes les infractions à la loi sur la circulation routière (LCR), procéder à des contrôles d'ébriété, effectuer des contrôles de vitesse avec la Police cantonale, dénoncer les infractions contraventionnelles à la loi sur les stupéfiants (Lstups), procéder à des auditions en lien notamment avec la loi sur les étrangers (Letr) et procéder à des saisies d'armes prohibées selon la loi sur les armes (Larms).

La mission des APM est basée sur le respect des règlements communaux, cantonaux et fédéraux.

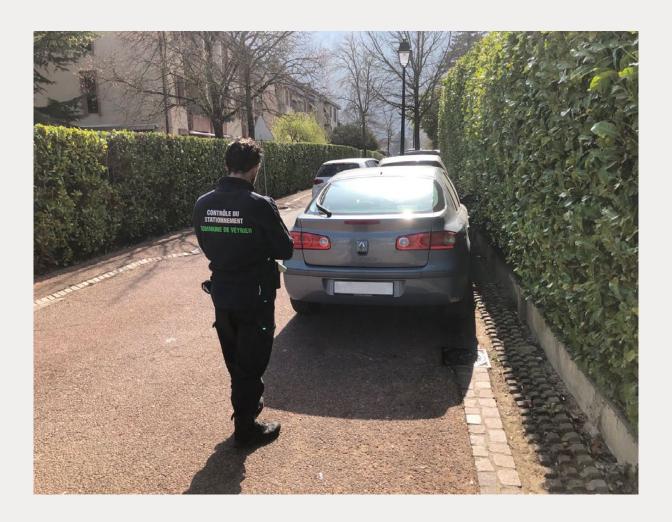
Ainsi, les APM ont procédé à six arrestations provisoires et ont rédigé 45 rapports de contravention, principalement pour de la circulation routière mais également concernant la loi sur les stupéfiants et la loi sur les chiens ainsi que quatre contraventions concernant la loi sur la police rurale. En outre, cinq amendes d'ordres pour consommation de stupéfiants ont été dressées. Plus de 36 amendes administratives viennent s'ajouter à ces chiffres. Elles concernent essentiellement des infractions liées aux règlementations communales.

Pour traiter ces affaires pénales, les agents se sont déplacés 6 fois au groupe judiciaire de la Servette afin d'établir les rapports et procéder aux auditions des prévenus.

Les APM ont également procédé à 24 contrôles de circulation sur tout le territoire de la commune. Durant ces contrôles, plusieurs automobilistes ont dû être mis en arrestation provisoire pour différents délits concernant la LCR. En collaboration avec la police cantonale, les agents ont également mené des contrôles préventifs et répressifs sur la voie verte vis-àvis des cyclistes indisciplinés et dans d'autres endroits de la commune. La police municipale a mené diverses actions de prévention, dont 117 « Prédire » effectuées devant les établissements scolaires (actions de sensibilisation, consistant en de la prévention, de la dissuasion et de la répression).

283 points de contact ont été effectués dans les différents lieux sensibles de la commune. Une fois par mois, la police municipale se rend au poste de police de Carouge pour un échange de la main courante.

Enfin, le service de la police municipale assume diverses tâches, telles que l'application du règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publique, la livraison des urnes lors des votations et élections, la gestion des enseignes, des réclames et de l'occupation du domaine public. Ils assurent la surveillance des parcs, promenades et préaux d'écoles, ainsi que la protection des biens privés et communaux, afin de prévenir les actes de vandalisme ou les cambriolages.



Dans le cadre de leur mission de contrôle du stationnement, les APM et les contrôleurs du stationnement ont délivré 4'961 amendes d'ordre concernant la LCR.

Les contrôleurs du stationnement, quant à eux, s'occupent de vider le parcomètre du parking de l'Uche et la caisse dans le parking du village.

La police municipale est en service toute la semaine de 7 h à 19 h l'hiver et de 7 h à 22 h pendant l'été. Des services et patrouilles sont planifiés sur les soirées et weekend selon les situations ou événements rencontrés ou lors de manifestations programmées.

Il est à noter qu'une agence privée assure la surveillance de divers bâtiments communaux en dehors des heures d'ouverture.

Patrouilleuses / eurs scolaires

Les douze patrouilleuses / eurs scolaires assurent la sécurité des enfants aux passages pour piétons suivants :

Avenue du Grand-Salève h. nº 27

Chemin des Rasses-Portier

Chemin des Rasses h. nº 98

Avenue du Grand-Salève h. nº 6

Route de Veyrier n° 264 h. Banque Raiffeisen

Chemin des Marais h. Parc de la Mouille

Route de Veyrier n° 222 angle chemin de la Salésienne

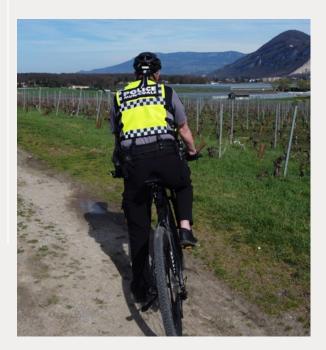
Chemin des Bois n° 220 angle route de Veyrier

Chemin de Pinchat h. École de Pinchat

Chemin de la Tour-de-Pinchat n° 8 h. chemin de l'Argilière

Police cantonale - poste de Carouge

Le poste de Carouge assure un service de police de proximité. Le lieutenant Olivier Gaillard assume la direction du poste. Le personnel de ce poste a pour missions principales d'assurer une présence visible sur la commune et celles avoisinantes, ainsi que de répondre aux réquisitions commandées par la centrale police. En outre, le poste est ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.



Compagnie des sapeurs-pompiers

Groupement intercommunal

Les autorités politiques cantonales et communales, après de longues discussions, ont décidés de valider la création d'un groupement intercommunal qui est entré en vigueur en janvier 2022. À ce jour, le principal changement opérationnel est le transfert par coulissage de la formation des sapeurs-pompiers volontaires au sein dudit groupement dès 2023 pour se terminer en 2024.

L'évolution de la formation des sapeurs-pompiers volontaires a été déterminée selon les axes prioritaires suivants : augmenter l'offre afin d'avoir une plus grande flexibilité et répondre au mieux aux disponibilités des participants, proposer un catalogue de cours selon les besoins des compagnies, favoriser la formation de proximité afin d'éviter des déplacements, introduire une formation par blocs / modules, créer un lien plus étroit entre les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels en harmonisant, dans la mesure du possible, la formation pratique et théorique, promouvoir la formation à distance et la valorisation des compétences métiers.

Ce nouveau modèle a pour but principal d'être en adéquation avec les différentes missions dédiées permettant d'acquérir le savoir (connaissances techniques), le savoir-faire (habilité manuelle) et le savoir-être (comportement). Les possibilités et les conditions d'intégration des compagnies sont en cours de discussion entre les divers partenaires impliquées (Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCCPAM), Groupement SIS, Fédération genevoise des sapeurs-pompiers, Association des communes genevoises (ACG)). Le point d'orgue de plus de douze ans de réforme devrait arriver dans le courant de cette année 2023.

Un changement d'une telle envergure du système opérationnel cantonal n'a jusqu'à présent jamais été opéré. Cette nouvelle organisation jugée nécessaire va demander l'engagement indispensable de tous les partenaires.



Interventions de la compagnie

En 2022, la compagnie a été engagée à 35 reprises, soit en légère baisse par rapport à l'année précédente. Le delta s'explique par l'absence d'importantes intempéries.

Engagement, exercices

Dans le respect des règles sanitaires imposées en début d'année 2022 par le contexte pandémique connu, la compagnie des sapeurs-pompiers de Veyrier s'est réunie conformément aux instructions données par l'inspecteur cantonal du feu afin de parfaire sa formation continue et obligatoire.

Hydrantes

La compagnie a été engagée pour le contrôle habituel des poteaux-incendies et des hydrantes souterraines de la commune.

État-major – Service de piquet intercommunal

L'État-major de la compagnie a continué à se réunir, en présentiel quand cela était possible et en visio-conférence lorsque cela était nécessaire. Le service de piquet a été assumé, comme de coutume, conjointement avec la compagnie de Troinex.

Cours et écoles suivis

Les formations suivantes ont été effectuées :

École de formation de base

Cours cantonal antichute

Cours préparatoire théorique pour l'obtention du permis C1

Cours pour conducteur du service du feu

École de sous-officiers

École de protection respiratoire

Admissions, démissions, jubilés, nominations et décès

La compagnie compte dans ses rangs 48 sapeurs-pompiers dont 4 femmes.

Elle a intégré dans ses rangs MM. Paul Germain et Armand Wehrli. Pour des motifs privés ou professionnels, les démissions du sapeur E. Chapelle, du sapeur E. De Oliveira, du sapeur B. Jacquet, du sapeur M. V. Santos Luis, de l'aspirant Y. Dupraz et de l'aspirante E. Neuenschwander ont été acceptées.

Le sapeur L. Bidaux, après avoir réussi son école de sous-officier, a été nommé au grade de caporal. Les aspirants B. Betemps, M. Perissier, Y. Rosser et G. Zurn ont été nommés au grade de sapeur.

Association JSP Genève-Sud

Le 15 décembre 2022 a eu lieu l'assemblée constitutive de l'Association des Jeunes sapeurs-pompiers de Genève Sud (Bardonnex, Perly, Plan-les-Ouates, Troinex, Veyrier). Le but est de développer au sein de ces jeunes sapeurs-pompiers l'esprit de corps et la solidarité, tout comme promouvoir l'ouverture à l'autre et la réalisation personnelle ainsi qu'encourager et développer l'intérêt pour cette noble fonction ainsi que d'instruire tout jeune dans le domaine de la prévention, de la défense incendie et des premiers secours. Pour plus d'informations: www.jsp-geneve-sud.ch.

Jardins de Montbrillant - divers

La compagnie et son amicale, après avoir été contraint d'annuler cette action caritative en raison de la situation sanitaire, a pu réitérer, grâce au concours de la mairie, son action de solidarité au profit des Jardins de Montbrillant, lieu de rencontre pour les déshérités en servant, comme à son habitude, un dimanche de décembre, un repas « raclette ».

La fin des mesures restrictives liées à la pandémie a permis un nouvel engagement pour les gardes de préservation ainsi que pour les promotions scolaires, la fête nationale et le Walking.

Protection civile

Malgré le conflit entre l'Ukraine et la Russie, l'ORPC a pu adopter un retour à la normale et retrouver ses activités. L'année 2022 a été consacrée à rattraper les retards accumulés pendant le COVID en ce qui concerne la préparation de la section d'appui technique.

De ce fait, en plus des activités obligatoires à savoir le contrôle périodique des abris (CPA), la liste de contrôle de l'entretien (LCE), et le contrôle périodique du matériel, la section d'appui technique a pu s'exercer à son matériel. L'exercice commun organisé en juin avec l'OR-PC Seymaz a permis de travailler la communication entre différents corps et le partage de connaissances entre les deux entités.

Le test des sirènes était complet. Aucune défaillance n'a été constatée au sein de l'ORPC Salève. La crise Ukrainienne a permis de mettre au jour certaines lacunes du système de protection de la population Suisse et genevoise. De même, un grand travail a été effectué tout au long de l'année pour mettre à jour l'ensemble des abris privés. Ce travail effectué en collaboration avec les communes et le service de la protection civile et des affaires militaires (SPCAM) a permis d'avoir une base de données saine et une vision d'avenir concernant les besoins de l'ORPC Salève en matière d'ouvrage de protection.

La visite des abris privés a eu lieu à deux reprises pendant l'année permettant de contrôler 267 abris.

Le nombre de jours en situation d'urgence passe de plus de 1'400 jours à 151 jours malgré le conflit en Ukraine. Le nombre de jours en cours de répétition augmente signifiant la reprise d'une année ordinaire. Et une première intervention en faveur de la collectivité après deux ans de COVID a pu être faite.

2022 EN CHIFFRES



Effectif au 31.12.2022	176 astreints
Volontaires	9
Nombre de nouveau volontaire pour 2023	1
Engagement en situation d'urgence	151 jours
Intervention en faveur de la collectivité	29 jours
Cours de répétition (EM, Cours cadre et CR)	382 jours
Total des jours de services	562 jours de services
Nombre de services	16
Visite pour les contrôles périodique des abr	is CPA 220
Rapports d'État-Major	6

Fondation immobilière de la ville de Veyrier - FIVV

Le conseil de la Fondation immobilière de la ville de Veyrier est composé à ce jour des personnes suivantes :

- M. Flavio Brisotto, Président
- M. Marco Cesareo, Vice-Président
- M. Raymond Jeanneret, Secrétaire
- MM. Silvio Bartolini, Louis-Charles Levy (départ au 10 mai 2022), Laurent Gaspoz (arrivée au 10 mai 2022), Jean-Marie Martin, Cédric Ricou, M. Karl Schürmann, membres.

Durant l'année 2022, la commission « Les Messicoles » (PLQ secteur Ferme) a continué de travailler en parfaite adéquation avec le comité et les différents acteurs concernés, dont nos mandataires (architectes, spécialistes, etc.) et les services de l'État. Pour rappel, la première étape prévoit trois immeubles comportant chacun 40 logements (HM-LUP, HM et PPE). Elle s'est également entourée d'un mandataire spécialisé lui permettant ainsi de créer un lien entre les différents interlocuteurs visant à une coordination optimale entre les aspects techniques et financiers du projet.

L'autorisation définitive de construire a été délivrée à la FIVV le 6 mai 2022 et celle-ci est entrée en force, ce qui a ainsi permis de démarrer les travaux préparatoires dès le courant de l'automne, puis les travaux de terrassement et travaux spéciaux avant la fin de l'année. En parallèle, la Fondation continue à œuvrer sur le développement de la 2ème étape (PLQ Les Cirses) comportant un programme similaire de construction. Tous ces logements seront, bien entendu, prioritairement dédiés aux Veyrites.

Le nouveau programme d'inscriptions en ligne, destiné aux candidats locataires et copropriétaires, avance à grands pas et devrait être finalement activé dans le courant de l'année 2023. Il permettra notamment, et également de manière prioritaire pour les résidents Veyrites ou ayant un lien avec la commune, de s'inscrire avec ce nouveau support pour les objets de la Fondation, obtenant ainsi une gestion optimale des inscriptions et attributions, toujours basée sur des critères de sélection neutres et objectifs.

La FIVV mettra en ligne également courant 2023 un nouveau site internet intégrant sa nouvelle identité visuelle. Il permettra notamment de se diriger vers les différents objets destinés à la location ou à la vente à travers le programme d'inscription en ligne cité ci-dessus.

Au niveau de la gestion ordinaire des immeubles, le travail de la commission du logement a permis d'attribuer à de nouveaux locataires plusieurs appartements qui se sont libérés en cours d'année, en privilégiant toujours la population de Veyrier.

Les revenus locatifs ont continué à être maintenus malgré le contexte économique.



La commission des travaux a poursuivi l'analyse et la mise en œuvre des travaux de rénovation courants nécessaires, tout en poursuivant ses actions pour une gestion technique aboutie du patrimoine de la Fondation.

D'un point de vue financier, l'exercice 2022 a dégagé un bénéfice net exceptionnel de CHF 5'989'757.87. Ce résultat a été obtenu notamment suite à la réévaluation obligatoire du patrimoine de la FIVV ayant lieu tous les cinq ans (directives MCH2) ainsi que grâce à un taux d'objets vacants quasiment nul, et à une bonne gestion des dépenses.

La valeur du patrimoine au bilan de la FIVV s'élève au 31 décembre 2022 à CHF 71'126'829.44.

Les fonds propres de la fondation représentent au 31 décembre 2022 un montant de CHF 43'472'503.52.

La charge financière liée aux intérêts hypothécaires, chirographaires et au capital de dotation de l'exercice 2022 est de CHF 925'981.25.

En 2022, la rémunération du capital de dotation versée par la FIVV à la ville de Veyrier s'est élevée à CHF 408'369.20.

La Fondation remercie toutes les personnes qui ont contribué à son bon fonctionnement.



